



# Commune mixte de Petit-Val

Derrière les Hôtas 23  
2748 Souboz

Tél. 032 484 94 70  
Email [admin@petit-val.ch](mailto:admin@petit-val.ch)

## **Plantation et taille des arbres, haies, buissons et semis des cultures le long des routes cantonales, communales ou privées affectées à l'usage commun**

Les riverains des routes énumérées ci-dessus sont priés de tailler leurs arbres, haies, buissons, semis des cultures **jusqu'au 31 mai 2023**. Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée. Les branches qui surplombent la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4.50 m (soit au-dessus des routes).

Au-dessus des chemins piétons, des trottoirs et des pistes cyclables, la hauteur est réduite à 2.50 m. La végétation ne doit pas diminuer l'efficacité de l'éclairage public. La visibilité ne doit en aucun cas être réduite.

Souboz, le 5 avril 2023

Conseil communal